



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

La modification du capital

IMPRIMÉ

Formulaire M2

Disponible dans la rubrique "Formulaires déclaratifs à télécharger"

CFE COMPÉTENT SELON L'ACTIVITÉ ET LE LIEU GÉOGRAPHIQUE

CCI Meuse Haute-Marne / Centre de Formalités des Entreprises

Accueil sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
Lundi & vendredi de 14h00 à 17h00

BAR-LE-DUC

6 rue Antoine
Durenne

CHAUMONT

9 rue de la
Maladière

SAINT-DIZIER

55 rue du
Président Carnot

VERDUN

30 avenue
de Douaumont

Haute-Marne : 03 25 07 32 00 | Meuse : 03 29 76 83 00
cfe@meusehautemarne.cci.fr

DOCUMENTS POUR LA SOCIÉTÉ

- 1 exemplaire original du P.V. de l'AGE ayant décidé et constaté la modification, enregistré par les impôts
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal, le texte et la date de parution ou 1 exemplaire du journal ayant publié l'avis
- 1 exemplaire des statuts mis à jour et certifiés conformes par le représentant légal

PAIEMENT

A l'ordre du Greffe du TC (chèque ou virement) :

- 195,38 €
- 79,38 € si dirigeant d'une EURL ou d'une SASU dont le dirigeant est l'associé unique (gérant pour l'EURL et Président pour la SASU)

A l'ordre de CCI Meuse Haute-Marne (espèces, chèque ou virement) :

- 70 €